

Initiatives ministérielles

terminées. Ils appréhendent beaucoup les dettes qu'ils doivent contracter pour obtenir leur diplôme universitaire. C'est terrible.

Le projet de loi va encore aggraver la situation pour ces étudiants, et aussi pour les travailleurs qui ont perdu leur emploi par suite des réductions de personnel notamment dans le secteur forestier de la Colombie-Britannique et qui tentent maintenant de réintégrer le système scolaire dans l'espoir de se recycler et de trouver un nouvel emploi. Ils ne peuvent assumer ce risque. Ils ne peuvent assumer cet endettement. C'est une situation déplorable pour les étudiants, ainsi que pour les gens âgés de la Colombie-Britannique qui tentent de réintégrer le système scolaire.

Le projet de loi C-69 comporte pour les gens de la Colombie-Britannique, de l'Ontario et de l'Alberta des conséquences dévastatrices qui sont tout à fait injustes. Les pauvres de la Colombie-Britannique sont tout aussi pauvres que ceux de n'importe quelle autre région de notre pays. J'ai visité les banques alimentaires de ma localité. J'ai visité également des écoles qui servent le petit déjeuner. J'ai vu mes concitoyens. Aucun membre de notre société n'envisage de gaieté de coeur l'humiliation de devoir faire la queue chaque semaine pour recevoir son sac de provisions alimentaires gratuites, sac qui rétrécit sans cesse.

Certains députés ministériels semblent penser que les gens ont le goût de quémander. Ceux qui sont contraints de faire la queue pour recevoir leur sac de provisions ressentent une vive humiliation lorsque les passants les regardent. Ils n'aiment pas être là. S'ils avaient le choix, ils n'iraient pas faire la queue. Je le sais. Dans la région de Vancouver, il y a maintenant des banques alimentaires auxquelles seuls les mères célibataires et leurs enfants ont accès. C'est honteux qu'une chose pareille se produise dans notre pays, un pays riche qui se targue d'offrir des chances égales à tous ses citoyens.

La décision du gouvernement de plafonner sa participation au Régime d'assistance publique du Canada aura certes une incidence sur certains secteurs de notre société. Chaque fois que j'interroge le gouvernement au sujet de ses programmes ou, devrais-je dire, de son manque de programmes et d'appui à l'égard des femmes qui sont aux prises dans leur foyer avec la violence, les députés ministériels me tiennent toutes sortes de propos condescendants. Ils me disent qu'ils ont nommé des femmes à d'autres postes au gouvernement, ou qu'ils ont nommé des femmes à d'autres conseils au Canada, ou ils me parlent d'autres nominations de femmes.

• (1720)

Ce plafonnement du Régime d'assistance publique du Canada touchera les centres pour femmes battues. C'est le mécanisme fédéral-provincial qui permet de construire des centres pour femmes battues au Canada. Cette mesure législative mettra un frein à la construction de ces centres et tous les propos onctueux et les belles phrases du gouvernement à propos de sa compassion à l'égard des femmes battues sonnent creux face à la réalité.

Un autre secteur qui sera touché par le plafonnement du Régime d'assistance publique du Canada est les garderies, et d'autres députés l'ont dit ici, aujourd'hui. Les garderies font cruellement défaut dans tout le Canada et particulièrement en Colombie-Britannique. Il y a des milliers d'enfants qui ne se trouvent pas dans des garderies sûres et conformes à certaines normes. Encore une fois, le Régime d'assistance publique du Canada est le mécanisme fédéral-provincial qui assure le financement des garderies et nous constatons que le gouvernement est en train de plafonner ces dépenses.

J'ai dit plus tôt que les pauvres de la Colombie-Britannique sont aussi pauvres que partout ailleurs au Canada. Plafonner le Régime d'assistance publique du Canada est porter un dur coup au gens qui vivent déjà en dessous du seuil de la pauvreté, qui font déjà la queue devant les banques alimentaires, qui se trouvent déjà dans une situation familiale presque désespérée.

Le projet de loi C-69 montre clairement à tous les Canadiens ce qu'est le programme des conservateurs. C'est un programme dont nous avons vu les effets ces dernières années, lorsque le gouvernement a désindexé les allocations familiales. En dépit de toutes ses belles paroles à l'endroit des enfants, le gouvernement a désindexé les allocations familiales. Maintenant, il récupère les allocations familiales et les pensions de retraite. Il n'y a pas un seul programme social qui n'ait été en butte aux attaques du gouvernement. Le programme des conservateurs est très clair. Il n'a nul souci des Canadiens moyens, ni des pauvres, ni des enfants, ni des femmes battues et molestées, et le projet de loi C-69 en est la preuve.

J'exhorte tous les députés à voter contre le projet de loi C-69 et à défendre les intérêts des Canadiens et à protéger le mécanisme de sécurité sociale dont nos concitoyens se sont enorgueillis pendant des générations.

M. Ron Fisher (Saskatoon—Dundurn): Madame la Présidente, chaque fois qu'on intervient dans cette enceinte, c'est, semble-t-il, pour présenter des excuses aux Canadiens au nom du Parlement relativement à un projet de loi du gouvernement, et le projet de loi C-69 ne fait